

2 OCTOBRE 2026



CE FAUTEUIL EST À VOUS.

VOTRE VOIX COMPTE AUSSI LÀ OÙ SE DÉCIDE VOTRE AVENIR ET CELUI DE BNP PARIBAS.

Du 17 au 20 novembre 2026, vous élierez vos représentants au Conseil d'Administration de BNP Paribas.

Une élection moins connue que d'autres, mais qui concerne une instance essentielle : c'est au Conseil d'Administration que sont examinées et décidées **les grandes orientations qui engagent l'avenir de la banque, et donc votre avenir.**

Les décisions prises par le Conseil d'Administration ont des conséquences très concrètes sur l'entreprise, ses métiers et celles et ceux qui la font vivre au quotidien.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, QUEL EST SON RÔLE ?

Le Conseil d'Administration se situe au plus haut niveau de gouvernance de BNP Paribas. Il intervient notamment pour :

DÉFINIR

Définir les grandes orientations stratégiques de BNP Paribas.

CONTRÔLER

Suivre et contrôler leur mise en œuvre par les dirigeants.

SE PRONONCER

Se prononcer sur la rémunération des dirigeants.

Autour de la table siègent des administrateurs désignés par le Comité de Gouvernement d'entreprise et des nominations, mais aussi **deux représentant(e)s élu(e)s directement par les salariés.**

POURQUOI CETTE ÉLECTION VOUS CONCERNE DIRECTEMENT ?

Parce que les grandes orientations de l'entreprise se décident bien avant leur déclinaison dans les agences, les plateformes, les métiers, les fonctions ou les services.

La présence de représentant(e)s élu(e)s par les salariés permet de faire entendre, au sein du Conseil d'Administration, **la réalité de votre quotidien**, les conséquences humaines et sociales des décisions et les attentes de celles et ceux qui font BNP Paribas.

C'est une responsabilité importante.

« **POUR LA CFDT BNP PARIBAS, UNE REPRÉSENTATION UTILE DOIT AUSSI ÊTRE LISIBLE ET TRANSPARENTE.** »

REPRÉSENTER, C'EST AUSSI RENDRE COMPTE

Deux administrateurs élu(e)s en 2023*, siègent aujourd'hui au Conseil d'Administration.

Connaissez-vous les positions portées en votre nom sur les grandes orientations qui ont marqué BNP Paribas ces dernières années ? Savez-vous comment les préoccupations du terrain ont été relayées dans cette instance ?

Être élu(e), c'est porter une voix au Conseil d'Administration, mais aussi expliquer les enjeux, faire connaître les positions défendues et maintenir un lien avec celles et ceux que l'on représente.

* Issus d'une liste SNB/CFE-CGC.

TRANSPARENCE - ÉQUITÉ - PARTAGE DE LA VALEUR

Trois enjeux que la CFDT BNP Paribas souhaite placer au cœur de cette élection. Nous vous présenterons prochainement nos engagements et nos candidat(e)s.

LES DATES À RETENIR

5 OCT.

À partir du 5 octobre

Les listes électorales seront affichées sur Echonet. Pensez à vérifier votre inscription. Pour pouvoir voter, il faut notamment compter au moins 3 mois d'ancienneté au 20 novembre 2026.

17-20 NOV.

Du mardi 17 novembre à 9 h au vendredi 20 novembre à 16 h

Premier tour, par vote électronique.

8-11 DÉC.

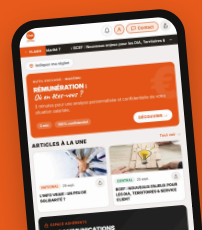
Du 8 au 11 décembre

Second tour, si nécessaire. Par vote électronique également.

UNE DÉCISION STRATÉGIQUE. UNE REPRÉSENTATION QUI VOUS CONCERNE.

Le Conseil d'Administration peut sembler éloigné du quotidien. Pourtant, les orientations qui y sont prises finissent par avoir des effets très concrets dans l'entreprise et sur votre quotidien (rémunération, conditions de travail, avenir professionnel, etc.).

Du 17 au 20 novembre 2026, **vous aurez la parole** pour choisir celles et ceux qui l'exprimeront pour vous dans cette instance stratégique qu'est le Conseil d'Administration.



NOUVELLE APPLI CFDT BNP PARIBAS

Pour tout savoir, partout, tout le temps.



FLASHEZ POUR Y ACCÉDER ↓

